

## Avis d'ouverture de la concertation préalable



### **Lancement du dialogue participatif pour reconquérir les carrières de l'Ouest Opération de requalification de la friche des carrières de l'Ouest**

Les carrières de l'ouest ont été exploitées pour le gypse jusque dans les années 50. Le site a ensuite connu différentes activités, la dernière en date étant le stockage de matériaux inertes par l'entreprise Marto.

Aujourd'hui le site n'a plus d'activité et peut être considéré **comme une friche industrielle**.

Depuis l'abandon de l'exploitation des carrières de l'Ouest, les infiltrations d'eau fragilisent les colonnes de gypse qui soutiennent le plafond des galeries créant des éboulements importants remontant jusqu'à la surface: les « fontis ». Cette instabilité généralisée des carrières présente un risque fort, susceptible aussi de créer à terme des désordres sous les maisons les plus proches en bordure nord si le problème n'est pas traité. **La mise en sécurité des carrières est donc indispensable.**

Pour répondre à la nécessité absolue de sécuriser le site et de le restituer aux habitants des trois communes limitrophes en l'intégrant dans le quartier, un projet d'aménagement permettant de financer les travaux de mise en sécurité est porté par la « Gabinienne d'Aménagement », représentant l'association de trois sociétés aux compétences complémentaires.

D'une part Brownfields, un opérateur spécialisé et reconnu dans la reconversion de friches industrielles, et d'autre part deux partenaires promoteurs réputés : Promogerim et Vinci Immobilier.

Pour les travaux de mise en sécurité, la solution, qui a été étudiée par le groupement et validée par l'Inspection Générale des Carrières (IGC), consiste à procéder par injection, à partir de la surface, d'un coulis (mélange eau-ciment-argile-sablon) pour remplir les carrières. Cette solution a été complètement définie et pourrait être mise en œuvre rapidement sous réserve de l'obtention de toutes les autorisations administratives.

Pour le projet d'aménagement, afin de réaliser un projet adapté au contexte urbain et aux attentes du plus grand nombre, La Gabinienne d'Aménagement engage un dialogue participatif avec les riverains et les acteurs du territoire.

**Sous garantie de la Commission Nationale du Débat Public**, ce temps de concertation est mené avec l'appui des services de l'Etat, la Préfecture de Seine-Saint-Denis, les collectivités territoriales concernées et avec le soutien opérationnel de **l'association Empreintes Citoyennes**.

Compte tenu des caractéristiques de l'opération, de la procédure proposée et de l'importance du projet pour la sécurisation de la zone, **la préfecture souhaite qu'une concertation préalable** soit engagée, respectant les modalités prévues aux articles L. 121-16 et L. 121-16-1 du code de l'environnement.

## S'informer et s'exprimer :

La concertation préalable se déroulera, **du 13 février 2019 au 13 mars 2019**, avec l'appui des services de l'Etat, en concertation avec les collectivités territoriales concernées et avec le soutien opérationnel de **l'association Empreintes Citoyennes**.

Afin de comprendre les enjeux et le contenu du projet, la **Gabinienne d'Aménagement** mettra à disposition du public plusieurs outils :

- Un site internet dédié : <http://lescarrieresdelouest.fr>, donnant accès aux documents téléchargeables
- Des permanences sur la commune de Gagny. (lieu précis et dates sur le site internet)

**Tout est mis en œuvre pour que chacun puisse s'exprimer sur le projet en donnant son avis**

- Le **questionnaire en ligne** ;
- Le **registre de la concertation** mis à disposition sur le lieu des permanences pour permettre au public de formuler ses observations par écrit ;
- En devenant **membre du comité d'usagers** (sur inscription sur le site internet) qui participera aux ateliers participatifs prévus dans le cadre de la concertation ;

**Des rencontres sont également prévues pour échanger en direct avec les acteurs du projet**

- **Les rencontres individuelles** préalables à l'ouverture de la concertation avec les riverains (inscription possible sur le site internet)
- **Des ateliers thématiques** seront proposés courant février pour approfondir certains points du dossier. Le collège d'habitant ainsi que des représentants des associations locales seront conviés à participer à ces instances. Les dates seront communiquées sur le site web dédié.
- **Une réunion publique de clôture** (lieu et date à définir)

### *Pour rappel*

---

**Une boîte mail dédiée** au projet est à votre disposition pour transmettre vos remarques à l'adresse suivante :

[info@lescarrieresdelouest.fr](mailto:info@lescarrieresdelouest.fr)

---

**Un panneau d'information** sera affiché à l'entrée Sud du site pendant toute la durée de la concertation préalable au

**50, chemin des Bourdons, 93220 Gagny**

---

Le public peut également s'adresser directement au garant de la CNDP, **M. Pavard**. Le garanta pour mission de veiller à la sincérité et au bon déroulement de la concertation dans le respect des règles fixées par le Code de l'Environnement : transparence de l'information, expression de tous, écoute mutuelle. Il n'émet pas d'avis sur le fond du projet mais facilite le dialogue entre tous les acteurs.

[laurent.pavard@garant-cndp.fr](mailto:laurent.pavard@garant-cndp.fr)

---



GABINIENNE  
D'AMENAGEMENT

